

DEMANDE D'ARRÊTE MUNICIPAL  
TEMPORAIRE POUR UNE MANIFESTATION

La demande doit être faite minimum 15 jours avant la manifestation.

L'ASSOCIATION

Nom de l'association : .....

Adresse : .....

Nom prénom du représentant : .....

Numéro de téléphone (*obligatoire*) : .....

Adresse mail : .....

LA MANIFESTATION

Date de la manifestation : .....

Heure de début: ..... Heure de fin : .....

Nature de la manifestation : .....

.....

Espaces ou voies concernées par la manifestation : .....

.....

.....

.....

Personnes en charge de la signalisation et de la sécurité (à assurer par l'association) : .....

.....

.....

L'arrêté concerne :  Le stationnement

La circulation.

Il s'agit :  d'une perturbation, d'une circulation sur demi-chaussée ou d'une circulation alternée

d'une circulation interdite

Fait à ..... Le : .....

Signature du Responsable :